



et par délégation
Directrice Générale
des Services
Signature
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 22/12/2025

ID : 027-242700276-20251215-B15122025_07-DE

SLOW

B-15-12-2025/07

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU 15 DECEMBRE 2025**

Nombre de délégués en exercice :	15
Nombre de présents :	11
Nombre de votants :	11
Date de Convocation :	08/12/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Quinze Décembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Jérôme PASCO, Président

Madame Danielle JEANNE, Vice-Présidente,

Messieurs Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Jean-Claude DUFOSEY, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Vice-Présidents,

Messieurs Denis CAVELIER, Jacques FAUVEL, Jacques HAPDEY, Membres du Bureau

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSES

Madame Laurence CLERET

Messieurs Marcel SAPOWICZ, Christophe CAPELLE, Christophe DUFLOT,

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

Objet : CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE RANGEMENT DE MATERIELS

SPORTIFS : Marché

Monsieur Dany BOUVET rappelle qu'afin de répondre à des besoins de stockage de matériels sur le Centre Sportif, il a été inscrit au Budget Primitif des crédits destinés à la construction d'un local de stockage, à hauteur de 50 000,00 € T.T.C., honoraires divers compris.

Sur cette opération, la Communauté de Communes du Pays de Conches a lancé une consultation selon la procédure adaptée ouverte, en application des dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Les travaux sont répartis en deux lots :

Lot n° 1 : Terrassements, Maçonnerie, Gestion EP, Charpente Couverture, Isolation.

Lot n° 2 : Electricité, Alarme Incendie

Le montant prévisionnel des travaux étant inférieur à 40 000,00 € H.T., une lettre de consultation et un dossier ont été envoyés aux entreprises GARNIER et CLG au titre du lot n° 1 et DELTAELEC, HUGONNIER et TONELEC au titre du lot n° 2.

Les réponses sont les suivantes :

LOT N° 1 : TERRASSEMENT-MACONNERIE-GESTION EP-CHARPENTE COUVERTURE-ISOLATION

Entreprise GARNIER : 42 944,84 € H.T.

Entreprise CLG : 45 466,50 € H.T.

LOT N° 2 : ELECTRICITE-ALARME INCENDIE

Une seule réponse de la Société HUGONNIER pour 2 270,00 € H.T.

Le coût global de ces travaux s'élèverait donc à 45 214,84 € H.T. soit 54 257,81 € T.T.C.

A ces frais, il convient d'ajouter :

- Les honoraires de maîtrise d'œuvre, sur la base d'un taux de rémunération de 10,75%, à savoir 4 860,60 € H.T., soit 5 832,71 € T.T.C.
- Les honoraires des bureaux de contrôle pour un montant de 3 550,00 € H.T., soit 4 260,00 € T.T.C.

Il en ressort un coût global d'opération de 54 625,44 € H.T., soit 65 550,58 € T.T.C.

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité déclarent la consultation relative aux travaux, sans suite, pour motif d'intérêt général compte tenu du net dépassement du montant de l'opération par rapport aux estimations et enveloppes budgétaires dévolues.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Dix-Sept Décembre Deux Mil Vingt-Cinq

LE PRESIDENT
Jérôme PASCO

